CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136151** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/08/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2011 B 01462

Siret : 531 277 101 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7164918

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 133399431 T 003

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 133399431 T 003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CBRA

4 RUE HAROUN TAZIEFF
33150 CENON

Téléphone : 05 56 32 56 80 **Fax :**

Portable : 06 29 79 13 82

Responsabilité légale :
CIHAN KARA GÉRANT

Site Internet : www.cbra.fr

E-mail : cbra@cbra.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 165 339 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2171	Taille et pose de pierre	9	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/07/2026 14:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.